



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E151612

VALABLE JUSQU'AU 04/04/2027

ÉDITÉ LE

10/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2007

Forme juridique : SAS

Capital : 320 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 499074516

Siret : 499 074 516 00034

Code NACE : 4222Z

Numéro caisse de congés payés : 02 370457

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000004733670504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000004733670504

Situation fiscale et sociale : A jour au 07/04/2026

Raison sociale : S.E.S. SOCIETE ENERGIES SERVICES

29 RUE SAINT MATHIEU
ZI SAINT MATHIEU
78550 HOUDAN

Téléphone : 01 30 46 99 40

Fax : 01 30 46 99 41

Portable : 06 63 29 86 15

Site Internet : <http://www.ses-energies-services.fr/>

E-mail : contactses@orange.fr

Responsabilité légale :

DEOTTO STEPHANE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	01/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/04/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	01/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	28/09/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	13/06/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	28/09/2021
o Ventilation mécanique	28/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.